

TARIFS DES CIMETIERES

CONCESSIONS FUNERAIRES

CIMETIERE DE L'ESQUIROL

- | | |
|---------------------------------|----------|
| ➤ Terre commune 5 ans (1 place) | Gratuit |
| ➤ 15 ans Terre (2 places) | 400,00 € |
| ➤ FC bâti 5 ans (1 place) | 168,00 € |
| ➤ 50 ans : | |

Nombre de places	Terre	Ouvrage funéraire	Total*
2 places	1536,00 €	4100,00 €	5636,00 €
4 places	2352,00 €	4400,00 €	6752,00 €
6 places	3168,00 €	4700,00 €	7868,00 €

* *ATTENTION : la concession pour la terre et celle pour l'ouvrage funéraire doivent faire l'objet de 2 paiements distincts.*

→ En cas de renouvellement de la concession à l'issue des 50 ans, le concessionnaire ne paiera à nouveau, que la partie terre, au tarif en vigueur.

CIMETIERE BELLEVUE

- | | |
|---------------------------|----------|
| ➤ 15 ans Terre (2 places) | 400,00 € |
| ➤ 50 ans : | |

• Terre	
2 places.....	1536,00€
4 places.....	2352,00€
6 places.....	3168,00€

CONCESSIONS CINERAIRES

CIMETIERE BELLEVUE

Columbarium

5 ans	65,00 €
10 ans	130,00 €

CIMETIERE DE L'ESQUIROL

Columbarium

5 ans	190,00 €
10 ans	380,00 €

Espace cinéraire

1 à 5 ans (case commune)	80,00 €
--------------------------------	---------

Pyramide

Case 2 urnes 10 ans	350,00 €
20 ans	700,00 €
30 ans	1050,00 €
Case 3 urnes 10 ans	500,00 €
20 ans	1050,00 €
30 ans	1500,00 €

Sépulture individuelle 2 urnes

10 ans	700,00 €
20 ans	1050,00 €
30 ans	1500,00 €
Ouverture.....	23,00 €
Inscription bronze/la lettre	9,00 €
Soliflore.....	92,00 €

AUTRES TARIFS COMMUNS AUX DEUX CIMETIERES

Dépositaire	0,70 € par jour
Taxes d'inhumation.....	130,00 €

NB: Les concessions de terrain ne constituent pas des actes de vente et ne comportent de ce fait aucun droit réel de propriété. Ce n'est qu'un droit de jouissance et d'usage avec affectation spéciale et nominative. A l'issue de la concession ou lors du renoncement à celle-ci, aucun dédommagement ne pourra être demandé à la commune.